

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

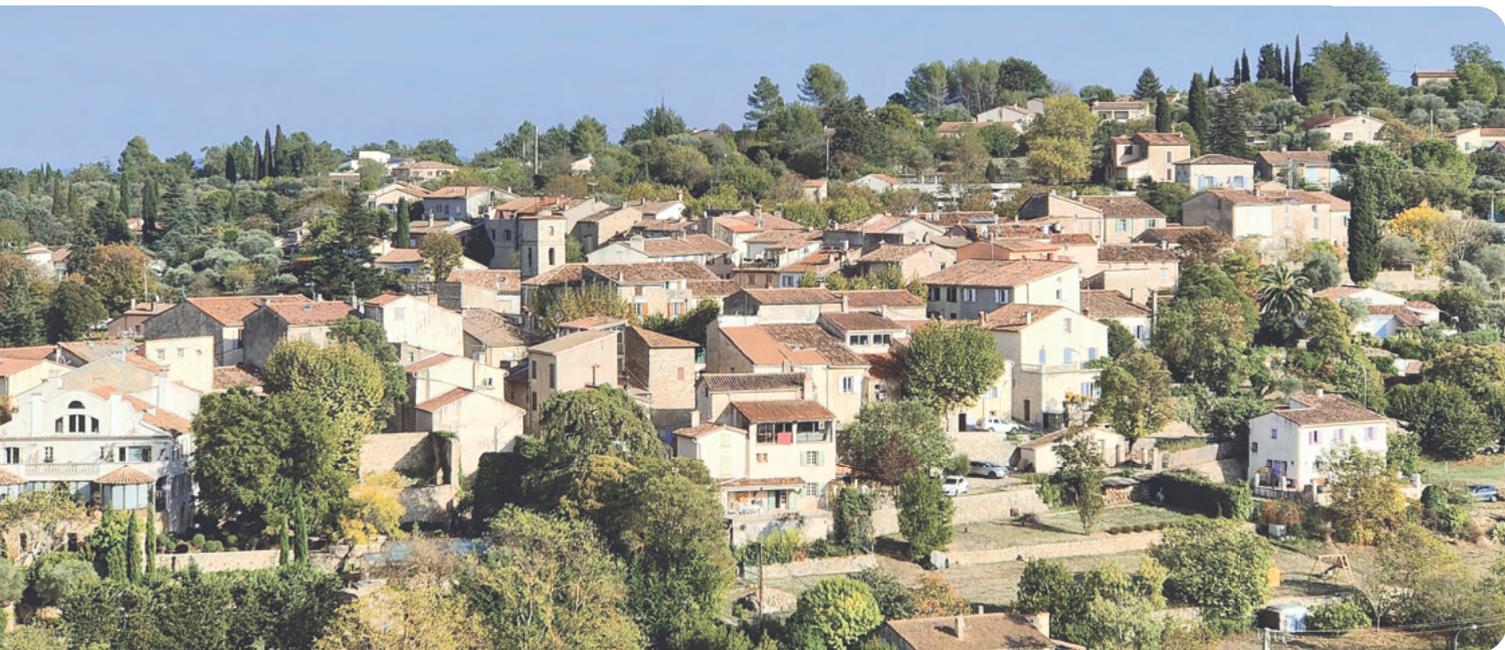


L'ÉCHO DU CLOCHER

N°55 JANVIER 2023



SOMMAIRE



L'éditeur : Mairie de Saint-Paul-en-Forêt, 154 place du champ de foire 83440 Saint-Paul-en-Forêt

Le Directeur de la publication : Nicolas MARTEL, Maire de Saint-Paul-en-Forêt

Le rédacteur en chef : Myriam ROBBE

Le concepteur graphique : Jessica MONTAGNANI

Impression : Imprim'Sud 83440 TOURRETTES

Les contributeurs photo : Mairie de Saint-Paul-en-Forêt

Toute reproduction même partielle est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la mairie de Saint-Paul-en-Forêt

Publication annuelle éditée à 1200 ex sur papier PEFC

Numéro ISSN : 2743-7299 / Dépôt légal à parution : Mairie de Saint-Paul-en-Forêt, 154 place du champ de foire 83440 Saint-Paul-en-Forêt / 04 94 39 08 80 / mairie.saintpaulenforet@orange.fr

Le mot du Maire / 1

L'annuaire Saint-Paulois / 2

Les outils utiles / 3

La vie du village / 4 - 7

Le budget communal / 8 - 9

Les travaux / 10 - 11

Les commémorations / 12 - 13

La culture & animation / 14 - 17

L'école primaire / 18 - 19

La vie associative / 20 - 27

Expression libre / 28

État civil / 29

LE MOT DU MAIRE

Chères Saint Pauloises, Chers Saint Paulois, Chers amis,

Par ordonnance royale du 20 août 1823, Saint Paul en forêt devenait commune en se détachant de Fayence.

1823-2023 Deux siècles durant lesquels les événements se répètent et nous rappellent combien nous devons rester humbles : pandémie, crise financière et énergétique, guerre sur le continent européen. Ils ont cependant été sources et révélateurs de mobilisation, de partage, d'empathie, d'entraide, d'inventions, pour y faire face.



Notre commune entre donc dans son bicentenaire, que nous souhaitons commémorer avec vous tous.

La solidarité, à laquelle nous ferons appel pour fêter dignement cet évènement, est bien présente et j'encourage toute initiative allant dans ce sens.

Déjà depuis plusieurs années notre place du Champs de Foire vit et s'anime pour le bonheur de tous.

Commerçants, associations, bénévoles, vous avez été nombreux à vous investir pour faire vivre notre village : Soirées organisées par la Galinette Concert – apéro le dimanche sur notre champs de foire, expositions, commémorations des 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie.

Notre fête patronale du mois d'août a été également un vif succès rassemblant toutes les générations. J'adresse mes chaleureux remerciements à tous ceux qui ont permis l'organisation de ces manifestations.

Ce nouveau numéro de l'écho du clocher sera pour chacun l'occasion de redécouvrir ce qui a fait la vie de Saint Paul en 2022.

Réalisations et projets sont au cœur de nos préoccupations :

- sécurisation des voiries
- économies d'énergie avec l'extinction de l'éclairage public dans les quartiers durant la nuit
- entretien des bâtiments communaux
- création d'un parking à la Dame Jeanne
- projet : extension du groupe scolaire

Malgré les aléas climatiques : chaleur, sécheresse, les tensions internationales et le quotidien que je sais difficile pour plusieurs d'entre vous, Saint Paul en forêt demeure un village où il fait bon vivre. Tout le conseil municipal, les équipes du personnel tant administratif que technique, participent à cette qualité de vie que nous souhaitons sans cesse améliorer. Qu'il me soit permis de les remercier. Que 2023 soit une année d'espérance et de résilience.

Je vous donne rendez vous pour notre traditionnelle cérémonie de vœux le samedi 14 janvier 2023.

Très bonne année, Nicolas MARTEL

L'ANNUAIRE SAINT-PAULOIS

MAIRIE :

Du Lundi au Vendredi
8h30 - 12h00/14h30 - 17h00
Fermé le Mercredi
Tél : 04 94 39 08 80
mairie.saintpaulenforet@orange.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél : 04 94 67 03 20
Ou 06 37 93 74 17

MÉDIATHÈQUE

Tél : 04 94 70 19 97

ECOLE

Tél : 04 94 76 37 31

GARDERIE/CANTINE

Tél : 04 94 84 75 92 ou 06 37 49 34 42

CENTRE DE LOISIRS

Tél : 06 73 62 85 58

INFIRMIÈRES

BASSOUR Fathia : 06 50 78 03 82
BOURDEAU Chloé : 06 67 58 34 06
MUR-NAGET Danièle : 07 86 01 67 67
SERNA-ZUCCHERI Sylvia : 06 62 92 17 45

KINÉSITHÉRAPEUTES

CASASSOLA Katia : 06 26 96 20 18
GUNGAH Ajit : 06 25 86 74 49

OSTÉOPATHE

GRAILLOT Davy : 06 84 54 92 81

PSYCHOLOGUE/NEUROPSYCHOLOGUE

LAS DIT PEISSON Maude : 06 64 60 31 26

EXIST SENS

(Soin REIKI, rééquilibrage énergétique)
TRINQUIET Laurie : 06 60 81 04 12

ORTHOPHONISTE

Mélanie GOZNIAK : 06 31 06 63 29

ONGLERIE LE SALON D'AUDREY

Tél : 04 94 67 93 32

M'D HAIR COIFFURE

Tél : 09 53 94 98 98

INSTITUTS DE BEAUTÉ

VILLA ALCUDIA : 06 81 55 92 79
MAY ROSE : 06 02 51 80 18

« L'ARCHE DE LYLY »

(Animaux, plantes et cadeaux)
Tél : 06 52 71 08 82

ATELIER DE COUTURE « ORBELLE »

Tél : 06 62 96 94 40

BOUCHERIE LES VIANDES DU LIMOUSIN

Tél : 06 40 92 57 81

ÉPICERIE, PAINS « LES PAUL'ISSONS »

Tél : 04 94 76 31 11

PÂTISSERIE « AUX DOUCES SŒURS »

Tél : 06 30 88 29 37

HORMÉ

(Ateliers créatifs pâtisserie & cosmétique)
Tél : 06 86 72 89 10

JOHN PIZZA

Tél : 04 94 47 04 89

RESTAURANT « L'ÉCHAPPÉE BELLE »

Tél : 04 94 85 19 58

TRAITEUR - RESTAURANT « AU BEC FIN »

Tél : 04 94 76 30 71

SNACK « LA GALINETTE »

Tél : 06 60 10 56 41

AGENCE IMMOBILIÈRE « IMMOWOOD »

Tél : 04 89 78 14 14

DOMAINE ÉQUESTRE DE ST PAUL

BELOTTI Morgan : 06 38 42 67 73

CAMPING « LE PARC »

Tél : 04 94 76 15 35



LES OUTILS UTILES



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact

France Services du Pays de
Fayence
159, rue de la Comtesse de
Villeneuve
83440 FAYENCE
Tel : 04 94 39 09 10

france-services@cc-
paysdefayence.fr



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux



Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville

Disponible sur  

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ



Les demandes de CNI et de passeport se font sur rendez-vous en Mairie de Fayence.
04.94.39.15.00



PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE

Depuis le 1er janvier 2022, tous les dossiers d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable et certificats d'urbanisme) devront être déposés en ligne. Ce dispositif est obligatoire en vertu de l'article 62 de la loi ELAN.

<https://paysdefayence.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

LA VIE DU VILLAGE

BIEN GÉRER SES DÉCHETS, C'EST PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT.



La collecte des ordures ménagères

Le service déchets de la Communauté de Communes a établi deux tournées distinctes pour la collecte des ordures ménagères en porte à porte (PAP) sur Saint-Paul-en-Forêt : la collecte de toute la commune est effectuée le **mercredi**, hormis celle du quartier des Sacquetons qui a lieu le **vendredi**.

Les collectes s'effectuent en matinée entre 5h30 et 12h30. Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte. Nous mettons à disposition des composteurs individuels, moyennant une participation de 15 euros.

Réservation en ligne : www.cc-paysdefayence.fr

Communauté du Pays de Fayence : 04 94 76 02 03

Les déchetteries

Grâce à un badge, nous proposons aussi un accès en déchetterie avec des seuils de gratuité appliqués pour les particuliers (formulaire de demande accessible en ligne : www.cc-paysdefayence.fr). Les usagers peuvent déposer 2 tonnes de déchets verts, 2 tonnes de gravats et 1 tonne d'autres apports, par an. Au-delà de ces seuils, ils seront facturés. Nous pouvons collecter 3 encombrants par passage, dans la limite de 4 rendez-vous par an. Nous proposons également un service de collecte d'encombrants, sur rendez-vous. La ligne 0 800 00 40 15 est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

HORAIRES

Déchetterie de Bagnols-en forêt :

Mercredi et samedi :
8h00 -12h00 / 13h00- 16h30

Mardi, jeudi et vendredi :
8h00-12h00

Déchetterie de Tourrettes :

Du lundi au samedi :
8h00 -16h50 Non-stop



La redevance incitative

La Redevance Incitative ou RI, n'est pas un nouvel impôt mais viendra remplacer l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

La RI a pour but d'encourager les usagers à mieux trier leurs déchets recyclables pour minimiser le volume d'ordures ménagères à enfouir sur notre territoire, au Vallon des Pins.

Le principe est simple : plus les ménages produisent d'ordures ménagères, plus la facture sera élevée.

Cette innovation en matière de fiscalité liée à la gestion des déchets est plus juste car la facturation sera directement liée à la production de déchets et non sur la valeur location de notre logement comme c'était le cas jusque-là.

Celle-ci est composée de 2 parties :

Une part fixe qui s'apparente à un abonnement annuel au service (comme pour l'eau ou l'électricité)

Une part variable qui s'applique à chaque levée de conteneur d'ordures ménagères, et sur laquelle justement, les usagers vont pouvoir influencer.

La Redevance Incitative s'organise déjà sur notre territoire. Le passage à une collecte en porte-à-porte est en cours de déploiement dans les rues où cela est possible. Le passage à une collecte hebdomadaire s'uniformise également.

Nous organisons et préparons quotidiennement cette transition.

La première année (2023) sera une année « test », accompagnée d'une facturation à blanc, alors que nous continuerons à payer la TEOM.

Cette étape permettra à chaque usager de toucher du doigt l'incidence et l'importance du tri de ses déchets sur sa production d'ordures ménagères et donc sur sa facturation.



LE BON GESTE POUR VOTRE SÉCURITÉ

Débroussailler pour se protéger du feu !

Chaque année, des incendies ravagent nos forêts, causant d'importants dégâts matériels et parfois la perte de vies humaines.

Le débroussaillage, s'il est correctement réalisé, diminue l'intensité et la propagation du feu. Il facilite la lutte, protège la forêt des départs de feux accidentels provenant des zones habitées et constitue un moyen efficace de protection des biens et des personnes.

Dans le département du Var, le débroussaillage est une obligation pour tout propriétaire de constructions localisées à moins de 200 m d'une forêt.

<https://cofor83.fr/incendies/protection-des-biens-et-des-personnes>

ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

L'extinction de l'éclairage public

Le 19 mai 2022, approbation d'une délibération pour l'extinction partielle de l'éclairage public nocturne dans les quartiers dits périphériques entre 23h00 et 05h00 le lendemain matin, après une expérimentation de 3 mois dans le quartier « Les bois ».



Cela a permis de neutraliser une partie de l'impact de la hausse du prix de l'électricité sur le budget communal, tout en réduisant sensiblement les troubles causés par ledit éclairage à la faune nocturne. L'extinction partielle génère une réduction de 50% de la consommation.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La première fleur nous a été attribuée !

Le fruit tant attendu des délibérations du jury régional est tombé : la commune de Saint-Paul-en-Forêt est dorénavant labellisée «Villes et villages fleuris». Merci à nos agents pour cette récompense.



LA VIE DU VILLAGE

VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue à la Galinette !

Situé sur la place du champ de foire, le nouveau snack «La Galinette» s'est installé au coeur de notre petit village pour le bonheur des habitants, petits et grands.
Pour plus d'informations : <https://snack-galinette.fr/>



Le cabinet Infirmier déménage !

À votre service depuis 3 ans au 5 Rue de la Treille, les infirmières Bourdeau Chloé & Serna-Zuccheri Sylvia sont heureuses de vous accueillir au 50 Place de l'Église à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Les soins continueront à domicile ou au cabinet sur rdv. Nous mettrons en place une permanence au cabinet durant les campagnes de vaccinations ou autres besoins de santé publique.

Une place sera dédiée devant le cabinet aux professionnelles de santé et au besoin, aux patients à mobilité réduite.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

*Bourdeau Chloé 06 67 58 34 06
Serna-Zuccheri Sylvia 06 62 92 17 45*



LE PERSONNEL COMMUNAL

LES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ SE RENFORCENT

Bienvenue aux nouveaux agents !

- à Pascal Tircazes, Policier municipal Brigadier chef principal
- à Jessica Montagnani, Agent du patrimoine territorial médiathèque et Chargée de la communication
- à Aurélie Pastergue, Agent administratif territorial accueil mairie

TOUS ENSEMBLE POUR UNE BONNE GESTION DE L'EAU

L'année 2022 a été une année extraordinaire en matière de gestion de la ressource en eau.

En effet, la France entière a connu une sécheresse exceptionnelle, tant par sa durée que par son intensité.

A partir de juillet 2022, le territoire a été placé en crise sécheresse et pour la première fois l'ensemble des maires du territoire (sauf celui de Tanneron) ont pris des arrêtés de restriction de la consommation (200l/j puis 150l/j).

Le civisme des saint paulois et saint pauloises a permis une réduction des consommations, en août 2022, de 30 % par rapport à août 2021, et une baisse des consommations de 14 % sur l'ensemble de la période estivale.

La crise s'est poursuivie cet automne en l'absence de pluies significatives, la consommation journalière a été limitée à 100 l/jour et par personne.

Les dernières pluies de début décembre ont mis fin à cet épisode difficile avec une remontée du débit de la Siagnole mais sans impact sur les ressources profondes.

Il est donc important de rester vigilant sur nos habitudes de consommation afin d'aborder la saison estivale 2023 dans les meilleures conditions.

La quasi-totalité des compteurs individuels ont été renouvelés avec la pose de têtes émettrices permettant la télérelève et le rapatriement des historiques de consommation qui sont consultables par chacun

d'entre vous sur le portail abonné de la régie des eaux.

Enfin en matière d'assainissement, la régie des eaux étudie un projet d'extension de réseau, quartier Charlon. Les différents riverains seront contactés très prochainement pour solliciter les servitudes de passage nécessaires.

Comme vous avez pu le constater l'été dernier, c'est grâce à vous que nous pourrions relever le défi qui nous attend dans les prochaines années.

Restons mobilisé sur ces enjeux de résilience de notre territoire.

Régie de l'eau : 04 94 85 30 50 - eaux@cc-paysdefayence.fr



BUDGET COMMUNAL 2022

Ville	Investissement			
Code opération	DEPENSES	réalisations 2020	réalisations 2021	budget 2022
126	ECLAIRAGE PUBLIC	29298,94 €	6691,20 €	10603,16 €
168	TRAVAUX BATIMENTS	50361,95 €	73675,54 €	100000,00 €
169	ACQ. MATERIEL	1758,65 €	6223,28 €	10000,00 €
174	ACQ. MATERIEL INFORMATIQUE	7525,25 €	16155,67 €	14000,00 €
181	ACQ. MOBILIER SCOLAIRE	3165,78 €	0,00 €	3000,00 €
193	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES		6712,25 €	6800,00 €
204	Plan Local d'Urbanisme (PLU)	1939,50 €	0,00 €	20000,00 €
212	TRAVAUX FORETS		3050,00 €	5500,00 €
222	AMENAGEMENT PLACE DU CHAMP DE FOIRE		6057,37 €	30000,00 €
223	MAISON SCHNEIDER	1331,96 €	0,00 €	20000,00 €
224	AMENAGEMENT AIRE DE SPORTS ET LOISIRS		0,00 €	0,00 €
225	VOIRIE 2015	40684,20 €	49423,20 €	55000,00 €
227	REGULARISATION CHEMINS COMMUNAUX	840,00 €	0,00 €	2500,00 €
228	ACQUISITIONS FONCIERES	6496,00 €	0,00 €	0,00 €
230	ACCESSIBILITE		0,00 €	3000,00 €
231	AMENAGEMENT VOIRIE ANC CHEMIN BARGEMON		62559,60 €	0,00 €
232	PARKING DAME JEANNE ET JARDINS PARTAGES		0,00 €	230000,00 €
233	EMBELLISSEMENT FACADES RUE ST JOSEPH		2164,80 €	5000,00 €
234	ETUDE HYDRAULIQUE LES SACQUETONS		0,00 €	12000,00 €
235	EXTENSION GROUPE SCOLAIRE			10000,00 €
ONA	OPERATIONS NON AFFECTEES		0,00 €	0,00 €
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	90423,58 €	205181,95 €	255311,40 €
TOTAL	DEPENSES	233825,81 €	437894,86 €	792714,56 €
Code opération	RECETTES	réalisations 2020	réalisations 2021	budget 2022
168	TRAVAUX BATIMENTS		19809,61 €	111990,16 €
204	Plan Local d'Urbanisme (PLU)	17500,00 €	0,00 €	0,00 €
223	MAISON SCHNEIDER	260364,81 €	17280,00 €	0,00 €
224	AMENAGEMENT AIRE DE SPORTS ET LOISIRS	22441,27 €	0,00 €	0,00 €
225	VOIRIE 2015	3500,00 €	0,00 €	17500,00 €
231	AMENAGEMENT VOIRIE ANC CHEMIN BARGEMON		0,00 €	37000,00 €
232	PARKING DAME JEANNE ET JARDINS PARTAGES		0,00 €	205268,00 €
ONA	OPERATIONS NON AFFECTEES		0,00 €	
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	262644,77 €	37969,14 €	420956,40 €
TOTAL	RECETTES	566450,85 €	75058,75 €	792714,56 €
	RESULTATS	332625,04 €	-362836,11 €	



BUDGET

BUDGET COMMUNAL 2022

Code Chapitre	Fonctionnement	réalisations 2020	réalisations 2021	Budget 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	250336,15 €	259363,79 €	355203,38 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	623336,50 €	657513,72 €	860000,00 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	224184,00 €	223970,00 €	225510,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES			50000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			337000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12033,82 €	12033,82 €	12800,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	174743,79 €	157467,75 €	165837,99 €
66	CHARGES FINANCIERES	21701,96 €	19017,40 €	20000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	83316,46 €		2000,00 €
Total	Dépenses	1389652,68 €	1329366,48 €	2028351,37 €
Code Chapitre	RECETTES	réalisations 2020	réalisations 2021	Budget 2022
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES			548878,37 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	9307,64 €	37721,88 €	15000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	64059,56 €	72994,65 €	58300,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	889087,56 €	942610,60 €	1037611,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	385529,99 €	326206,09 €	272828,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	50625,62 €	61017,55 €	65734,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	19430,07 €	3717,50 €	30000,00 €
Total	Recettes	1418040,44 €	1444268,27 €	2028351,37 €
RESULTATS		28387,76 €	114901,79 €	

Profil budgétaire 2022

Les orientations budgétaires pour 2022 ont eu pour objectifs de maintenir une gestion saine de la commune et de finaliser les grands projets entamés sur les exercices précédents.

Pour ce faire, les dépenses de fonctionnement ont continué à être maîtrisées (charges à caractère général et dépenses de personnel stables) et les recettes employées à bon escient (recherche au maximum de financements extérieurs).

Pour poursuivre son programme d'équipements au bénéfice des administrés, la commune s'est vue contrainte d'augmenter les taux d'imposition.

Ressources fiscales :

	bases 2021	bases 2022	taux	ressources attendues
Taxe foncière	2.839.650	2.974.000	26,62 %	791.679 €
Taxe foncière non bâti	26.955	28.000	65,67 %	18.388 €
Total				810.067 €

Les chantiers à finaliser sont :

- La voirie (ralentisseurs Maugariel Bas, croisement les Colles – Les Bagarry)
- Extension du Groupe Scolaire
- Le PLU - Plan Local d'Urbanisation
- Entretien et l'amélioration des bâtiments communaux
- Création d'un parking
- Création d'un jardin partagé au coeur du village

TRAVAUX

RÉALISATIONS EN 2022



LA FIBRE

Pourquoi la fibre ?

Vitesse, connexion multiple et stabilité

Le Réseau d'Initiative Publique du Var propose un **raccordement fibre optique** pour les particuliers et pour les Professionnels.



Les avantages de la Fibre pour les Particuliers

- **Une vitesse de connexion accrue** très nettement supérieure au réseau cuivre historique
- La possibilité de bénéficier **d'un accès à Internet** permettant de répondre aux usages croissants de tous.
- **Une stabilité de connexion** à internet de meilleure qualité par rapport au réseau cuivre car elle est moins sensible, par exemple, aux perturbations météorologiques.
- **L'utilisation simultanée de plusieurs équipements** à partir de sa connexion internet grâce aux débits élevés apportés par la Fibre : Smartphone, Tablettes, Ordinateurs, Télévisions.
- **Meilleur confort d'usage** pour les jeux en ligne et les nouveaux services de télévision comme la 3D, la Haute Définition ou les services de Vidéo à la Demande (VOD).

Testez votre éligibilité sur le réseau de Var THD

Var THD construit le réseau fibre pour desservir votre logement et les **Fournisseurs d'Accès Internet (F.A.I)** louent l'utilisation du réseau fibre de Var THD. Une fois le logement **«disponible à la commercialisation»**, les F.A.I ayant signé un contrat avec Var THD sont informés et peuvent proposer leurs services. Il suffit que **le résident**, comme pour l'ADSL, prenne contact avec le Fournisseur d'Accès Internet choisi.



Orange vient à votre rencontre
Retrouvez nos équipes sur le **Camion Fibre**

A Saint Paul en Foret



Lundi 23 Janvier 2023

De 10h à 13h et de 14h à 18h

**Bureau dans la Mairie
154 Place du Champ de Foire**

Pour tester votre éligibilité, connectez-vous sur reseaux.orange.fr ou scannez le QR code :



La Fibre, accessible en France métropolitaine sous réserve d'éligibilité et du raccordement du domicile client. Orange SA au capital de 10 640 228 396€ - 76, rue Olivier de Serres - 75013 Paris - 390 729 888703 Paris



COMMÉMORATIONS

HOMMAGE RENDU AUX HARKIS



Commémorations des 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie

Mairie de St Paul en Forêt
Office National des Anciens Combattants
(ONAC)

Exposition

« Parcours de HARKIS et de leurs familles »

Dédicace du livre

« Une famille de Harkis : des oliviers de Kabylie aux camps français de forestage »
De Mme Malika Meddah

Exposition

« Albert Camus, Itinéraire d'un enfant pauvre d'Alger à Stockholm 1913-1960 »
De Mme Joelle Castanet

Cérémonie officielle au hameau, quartier Maugariel

Dépôt de gerbe par l'Union des Harkis du Var,

Mot du Maire, suivi d'un Repas « COUSCOUS »

Exposition de véhicules militaires d'époque

Cérémonie officielle de la Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Stèle Quartier Maugariel

Exposition

« COSTUMES ET OBJETS TRADITIONNELS D'ALGERIE »

Diffusion du film

« Bienvenue harkis d'aujourd'hui »
D'Anita Mizrahi

Exposition

« Les mots français d'origine arabe »



COMMÉMORATIONS



«Nous remercions les anciens combattants, les portes drapeaux, les élus, les sapeurs pompiers, les militaires de la 5ème compagnie du 21ème IMA, les enfants de l'école, l'équipe enseignante et tous les habitants pour leur présence aux différentes cérémonies.»



LES ÉVÉNEMENTS 2022

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

L'année 2022 a été riche en animations !

La place du champ de foire a été très animée durant toute la période estivale. De nombreux artistes se sont exprimés que ce soit à travers l'art, la danse ou la musique.

La traditionnelle Fête de la Saint-Joseph organisée du 5 au 9 août 2022 a permis de réunir près de 300 personnes.



LES ÉVÉNEMENTS 2022

LE CINÉMA

Au village, comme autrefois !

Depuis la crise du Covid, les cinéphiles ont déserté les salles de cinéma. Pour se réinventer, la "Maison pour tous de Montauroux" a peut-être trouvé la parade.

En effet, cet été, chaque village du canton a accueilli un cinéma de plein air.

A Saint-Paul-En-Forêt, ce fut sur la place du champ de foire avec un écran géant de 10m de long sur 8m de haut, avec son dolby stéréo.

Le film «Donne moi des ailes» de Charles Vanier a fait l'unanimité auprès des enfants comme des adultes.



- SÉANCES 2023 -

- 20 JANVIER

- 17 FÉVRIER

- 17 MARS

- 21 AVRIL

- 19 MAI

- 16 JUIN

Venez nombreux !

Forte de cette expérience, la Maison pour tous de Montauroux s'est engagée à projeter dans chaque village 2 séances deux fois par mois.

Pour St Paul, une séance par mois.

A 18h, un film pour enfant, et à 20h30, une seconde séance pour adultes avec un film récent.

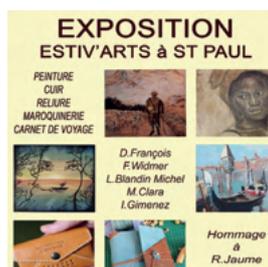
EXPOSITION D'ART LOCAL

13ème édition pour Estivarts

Pour sa 13ème édition, l'événement Estiv'Arts a eu lieu du 9 au 16 août 2022. Une exposition-vente de cuir avec l'artiste Marvin CLARA, de la reliure-marquinerie-carnet de voyage avec Isabelle GIMENEZ, des peintures avec les artistes Fabienne WIDMER, Ludivine BLANDIN-MICHEL, Dominique FRANÇOIS. Claudia JAUME est venue exposer les œuvres de son mari, Remy JAUME, rendant ainsi hommage à cet artiste peintre Saint-paulois qui nous a malheureusement quitté en 2022.

Pour les plus curieux, des ateliers de peintures et de cuir ainsi que des démonstrations artistiques se sont déroulées durant la semaine d'exposition.

Nous espérons motiver chaque année un plus large public.»



LA MÉDIATHÈQUE

Pour suivre les actualités de la médiathèque, abonnez-vous à la page facebook en scannant ce QR code ->



[@mediathequesaintpaulenforet](https://www.facebook.com/mediathequesaintpaulenforet)

Contacts : 04 94 70 19 97

www.mediatheques-paysdefayence.fr

LE lieu culturel saint-paulois !

La médiathèque municipale est un lieu de culture qui met à votre disposition un ensemble de documents imprimés ou numériques, un poste internet ainsi qu'un accès au réseau wifi.

Ce lieu d'échanges et de rencontres propose une parenthèse culturelle à vous et votre famille en plein coeur du village (avant le carrefour principal en contre-bas sur votre droite lorsque vous arrivez de Fayence).

Vous pouvez vous installer dans un fauteuil confortable, lire un livre dans le calme, observer une exposition artistique, raconter des histoires à vos enfants et faire découvrir la lecture aux tout-petits.

Tout au long de l'année sont organisées de nombreuses animations numériques et artistiques dédiées aux enfants et adolescents, ainsi que des ateliers pour les adultes et les personnes retraitées.

Vous retrouverez les horaires d'ouvertures, l'ensemble des animations et autres informations sur la page facebook de la médiathèque.



NOUVEAUTÉ !

Depuis le mois de décembre, la médiathèque municipale appartient au réseau «Médiathèques du Pays de Fayence».



CULTURE & ANIMATION

LA MÉDIATHÈQUE



L'année 2022 a été riche en animations !

Avec plus de 500 participants inscrits aux 55 ateliers organisés, la médiathèque vous a proposé :

- Des lectures créatives tous les mercredis matins de 10H30 à 11H30
- Un atelier Bozart aux enfants (initiation aux arts plastiques) un mercredi après-midi par mois
- Un atelier Philosophie pour les étudiants
- Un atelier de sensibilisation à l'environnement intitulé «Les oiseaux d'hiver» présenté par le Relais Nature
- Des animations créatives et littéraires à travers un partenariat avec l'EHPAD de Seillans et de Saint-Paul-en-Forêt deux fois par mois depuis septembre 2022
- Une console de jeux vidéos mise à la disposition des adolescents dans un «coin spécial jeune»
- Des ateliers «Bien-être en Médiathèque» (Yoga, méditation pour les adultes et art thérapie pour enfants) trois fois par mois

La médiathèque a également participé à l'édition 2022 du «Prix des lecteurs du Var», proposé une animation de lecture immersive présentée par la compagnie «L'autre compagnie» intitulée «Ici, la nuit.» ainsi qu'un atelier d'initiation à l'illustration et aux tampons en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Var.

L'année 2023 promet d'être tout aussi riche que la précédente !

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Ouvert pendant les vacances scolaires et les mercredis.



Pour contacter l'accueil de loisirs, composez le 06 73 62 85 58.

 Facebook : @ODELEVASION

 Instagram : ODELEVASION

Le Mot de la Directrice

«Écrire sur notre école n'est pas une chose facile. Contrairement à ce que l'on croit, il faut jongler avec les mots, leur faire raconter une jolie histoire qui vous donnera envie de me lire. Chaque année, je réfléchis, je me pose, j'écris, je barre, je corrige...seule face à mon écran.

Et puis je me dis : vous raconter quoi ?

Donner envie à ceux qui n'y sont pas encore en leur montrant tout ce que nous y faisons (plantations, labellisation E3D, aviron, piscine, théâtre, marché de Noël...)?

Expliquer à d'autres les engagements de l'équipe enseignante sur le respect, la protection de notre environnement, le souhait de faire progresser chaque enfant à son rythme malgré les injonctions officielles, l'écoute permanente, la remise en question, l'arrivée d'une nouvelle enseignante, les relations avec la mairie... ? Vous raconter aussi parfois le découragement, les difficultés de notre métier, les combats quotidiens, les incompréhensions...?

Et puis je me suis dit : tout cela ne les intéressera peut-être pas ...Toucher chacun des lecteurs par un mot, une phrase n'est pas aisé et les contraintes quotidiennes n'incitent plus aux échanges et à la communication.

Toutefois, il faut garder le cap malgré les embruns. Garder le sourire malgré les agressions verbales ou écrites devenues récurrentes. Garder le moral et tenir pour eux, pour ceux à qui nous dédions chaque jour notre engagement, notre motivation, notre envie. Pour leurs sourires, leurs réussites, leurs joies mais aussi leurs peines et leurs tristesses qu'ils partagent avec nous sans restriction.

Alors les enfants, c'est vous que je vais remercier dans cet écho.

Vous qui nous rappelez l'engagement que nous avons pris en embrassant ce métier. Vous qui, chaque jour, nous redonnez confiance en l'avenir et en l'humain.

Vous êtes des porteurs d'espoir et chaque action que nous faisons au sein de notre école est pour vous. Merci les enfants.

Je vous souhaite une merveilleuse année 2023 : vous avez le droit aussi d'embrasser vos parents et de leur souhaiter plein de belles choses».

Joyeuse année 2023 à tous.

La directrice, Aline Seyeux



L'ÉCOLE PRIMAIRE



CYCLE 3



CYCLE 2



MATERNELLES

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION TENNIS CLUB

L'AT Saint-Pauloise monte au filet !

Association sportive incontournable de Saint-Paul-en-Forêt depuis des décennies, le club de Tennis affirme son ambition de réinsuffler dynamisme et convivialité sur les courts de tennis du village.



De gauche à droite :

Bertrand BACQUET (Secrétaire général du club), Rémi BONNENFANT (Entraîneur du club), Maxime COURBET (Président du club), Inès COURBET (Chargée de communication du club) et Didier JACQUINOT (Trésorier du club)

“Notre priorité est d’offrir à nos adhérents et aux enfants de l’Ecole de Tennis, une expérience tennistique agréable et conviviale.” affirme Maxime Courbet, président de l’AT Saint-Pauloise.

Dans un cadre privilégié, l’AT St Pauloise bénéficie de trois courts de tennis éclairés en pleine nature, dont deux neufs. Depuis la rentrée, Stéphane BURRONI a rejoint le club en tant qu’entraîneur pour proposer avec Rémi BONNENFANT plus de créneaux pour les cours de tennis.

Dans son élan de dynamisme, le club prévoit pour cette saison des événements tennistiques conviviaux, de nouveaux équipements et projette la création de deux terrains de padel tennis. Une permanence le mercredi de 13h30 à 17h00 est également assurée au Club House pour accueillir et renseigner le public. **Il est encore temps de rejoindre l’aventure à des prix très accessibles.**

Renseignements,adhésions, presse

06 88 91 83 87 - atsaintpaul@gmail.com

> Retrouvez-nous toutes les infos et actualités du club sur Facebook et Instagram @atsaintpaul



ASSOCIATION LA DAME JEANNE

Faites le plein d’activités en 2023 !

Créée en 1997, « LA DAME JEANNE » est devenue l’une des plus anciennes associations de Saint-Paul-En-Forêt. Convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots de cette association ! Alors n’attendez plus, rejoignez-les !

En 2022, la Dame Jeanne a organisé :

- **Le 23 juin** : Une journée loisirs à la découverte de la spiruline suivie d’une excursion aux 3 Caps dans le golfe de Saint Tropez
- **Le 23 Juillet** : Un grenier dans la Rue et l’Exposition Artisanale – à la Salle André BAGUR
- **Le 4 octobre** : Une sortie au Calanques de Cassis avec retour par la route des crêtes.
- **Le 14 décembre** : La Fête de Noël avec la mise en place d’un stand gratuit réservé aux enfants avec des jeux, des animations Disney ainsi que des cadeaux réalisés par les membres de l’Association.

Côté activité, voici ce que l’association vous propose cette année :

- Un atelier créatif** (Tous les jeudis de 14 h à 17 h à la salle André Paqua)
- Jeux de cartes** (Tous les mardis dès 14h dans ses locaux - contacter le 06 20 65 65 82).
- Danse en ligne** : Madison, Mambo, Charleston, Kuduru (Tous les mardis de 18h30 à 19h30 à la salle Péguière, à côté des pompiers).

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter Chantal Besson (la Présidente) au 06 76 03 55 63



LES JARDINS PARTAGÉS



L'association «Les Jardins de la Dame Jeanne » est heureuse de vous annoncer le début des travaux et aménagements du terrain mis à disposition par la commune cette fin d'année 2022 pour les jardins partagés en permaculture biologique. **Nous pourrons débuter l'aménagement des parcelles et nos installations collectives début Mars 2023.**

Nous distribuerons et mettrons un courrier d'information à disposition avant la fin des travaux d'aménagement pour présenter la charte, les objectifs de l'association et les modalités d'inscription.

Notre projet consiste à **créer un jardin pédagogique en permaculture biologique et à le gérer de manière conviviale sous forme de parcelles attribuées aux habitants** Saint-Paulois ne bénéficiant pas d'un jardin où d'un terrain leur permettant de créer leur propre potager. Ceci par souci d'équité. Cependant toutes les personnes intéressées par le projet souhaitant transmettre, partager, aider et apprendre seront les bienvenues.

La permaculture est une approche éthique, globale et évolutive en adoptant une démarche durable, coopérative, équitable et responsable. Dans le domaine de l'agriculture, elle s'inspire notamment du fonctionnement des écosystèmes naturels et des pratiques et savoirs plus anciens qui répondent aux mêmes objectifs.

Nous souhaitons mettre en pratique les trois grands principes éthiques sur lesquels repose la permaculture : prendre soin de la terre, prendre soin des hommes, partager et transmettre. A très bientôt !



Ecole de Cirque Capella

On y est ! C'est la 8ème rentrées pour les circassiens de l'Ecole de Cirque Capella!!

L'année 2021/2022, a été haute en couleur. C'est entre le CCAL, la salle Péguière et la salle le Pincounillier que Capella a dispensé ses activités Cirque durant toute l'année, avec des cours annuels, des stages vacances, des interventions scolaires et autres manifestations (carnavals, déambulations, marchés de Noël...). Activités se résumant, à 586 enfants touchés par les Arts du Cirque dans tout le Pays de Fayence mais aussi remarqués par la forte fréquentation sur Saint-Paul-en-Forêt, représentant 80% des participants. En plus de cela, cette année, 5 circassiens, ont été sélectionnés en Mai 2022 pour les plateaux national, qui se dérouleront en Octobre 2022 à Auch dans le Gers lors du Festival de Cirque. Charlye et Magali accompagneront ces 5 élèves + 3 autres élèves volontaires, tout aussi passionnés de cirque actuel, où ils vivront cirque pendant 1 semaine avec des ateliers, des spectacles et des rencontres qu'ils n'oublieront jamais.

L'année 2022/2023, marque encore une belle évolution pour l'Ecole de Cirque Capella, avec 190 places au total proposées pour les cours de Cirque dans le Pays de Fayence et déjà 153 occupées. Mais surtout de nouveaux cours créés sur Saint-Paul-en-Forêt du lundi au mercredi, qui affiche déjà presque tout complet, avec 110 places occupées sur 130. Cette nouvelle année, est aussi marquée par l'embauche d'une seconde salariées, Charlye bénévole jusqu'alors.

Projet futur :

Au vu de l'évolution de l'Ecole de Cirque Capella, sur ces dernières années et motivés aussi par les différents déménagements du matériel de cirque, l'association, a pour projet de trouver ou créer un lieu dédié principalement aux Arts du Cirque tout au long de l'année.



ASSOCIATION RESPIRE

<https://association-respire-91.websself.net>



Bas les masques

Dès la fin du confinement, les marcheurs du dimanche de l'Association RESPIRE ont pu tomber les masques et respirer librement sur les chemins de randos à la découverte du patrimoine local. Pas à pas, nous avons arpenté les sentiers : des 25 arches à Roquebrune, du barrage de Malpasset à Fréjus, des Menhirs du Terrier aux Arcs, du lac des Nénuphars et des Barres du Roussiveau dans l'Esterel, de l'île Ste Marguerite à Cannes et du chemin de l'eau à Ampus.

Marcheurs Solidaires

Les bénévoles de l'association ont élagué le sentier botanique du lac du Rioutard et ont renouvelé le grand panneau de présentation du sentier botanique Natura 2000 à l'entrée de la piste. L'Association a collaboré avec le Foyer Rural de Fayence en proposant et en balisant les parcours pédestres de la randonnée des Sources 2022 autour du lac du Rioutard et de la Vallée de l'Endre le 30 octobre 2022. La Marche du cœur s'est tenue le 28 octobre 2022 à la Pierre du Coucou à Bagnols en Forêt. Une quarantaine de participants nous ont rejoints à cette marche caritative, chaque marcheur a versé une participation de 5€ au profit du Relais Solidarité du Pays de Fayence. Merci à la Maire de Bagnols en forêt pour la publication gratuite de l'information et au magasin Carrefour Contact pour avoir offert des viennoiseries et des boissons aux participants.



Après l'effort le réconfort

Avant la trêve estivale, l'association a offert le 10 juin un apéritif déjeunatoire à ses adhérents sur l'île St Marguerite. Pour clôturer la saison de marche, le dimanche 9 octobre l'association a organisé un repas au restaurant l'Ecluse à Pegomas au bord de la Siagne.

Projets 2023

Après la galette des rois en janvier nous invitons nos adhérents à nous retrouver sur les sentiers de l'Esterel : à Malavalette, au Cap Roux et au Blavet, et dans l'arrière-pays : à Bargemon, Comps et St Vallier de Thieu. Bonne année 2023 à tou(te)s et surtout RESPIREz bien!

L'équipe :

José MICHEL, Président (0614503556)
Alain MAUDET, Vice-Président (0681278126)
Ludivine MICHEL, Secrétaire
Brigitte PEYRARD, Trésorière



LA VIE ASSOCIATIVE

LA PAROISSE

« 9 paroisses, 1 famille, pour suivre le Christ et le faire aimer »

L'Eglise de Saint Paul en forêt appartient à la Paroisse du pays de Fayence. Elle a donc comme curé Don Henri (réfèrent pour les Eglises de Fayence, Tourrettes et Tanneron) et comme vicaire Don Romain (réfèrent pour les Eglises de Montauroux, Callian et Mons) et don Rémi (réfèrent pour les Eglises de Bagnols en forêt, Saint Paul en forêt et Seillans). L'Eglise de Saint Paul en forêt vous ouvre ses portes. Elle vous accueille pour la messe un samedi soir sur deux à 18h30. Vous retrouverez les horaires des messes en Pays de Fayence sur le site de la paroisse : <https://paroissefayence.wordpress.com/>



Catéchisme :

Le catéchisme est pour tous les enfants qui désirent grandir dans la foi. Ils découvrent Dieu par des temps de jeux, d'enseignements et de prières. Pour les enfants de Saint Paul, le catéchisme est proposé à Fayence le mercredi matin de 10h00 à 12h00 (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) et le samedi une semaine sur deux, de 15h00 à 17h00 (pour les 6èmes). Renseignements auprès de Aurélie LAINE : 06 82 23 96 65 aurelielaine@gmail.com

L'aumônerie du JADE :

L'aumônerie c'est un temps pour les collégiens et Lycéens (à partir de la 5ème). A l'âge du collège et du Lycée, on se pose des questions sur la vie... Et il n'est pas toujours facile d'y répondre ou d'en discuter avec les autres. Le JADE est un lieu convivial où l'on peut aborder ces sujets. L'aumônerie c'est donc un temps où on apprend à s'ouvrir aux autres et ainsi à découvrir un peu plus Dieu dans sa vie. Jeux, enseignements et temps de prière sont au programme. Un samedi sur deux de 15h00 à 17h00 au presbytère de Fayence. Contact : Don Rémi 06 30 29 84 51 - rmarchal@csm.fr
Les servants d'autels et servantes d'assemblées : Pour les jeunes (à partir de 7/8 ans) qui désirent apprendre à servir la messe. Les servants d'autel et servantes d'assemblées des paroisses du Pays de Fayence se retrouvent une fois par mois au presbytère de Fayence auprès de Baudouin Huvey, notre séminariste qui est en charge des deux groupes. Contact : Baudouin Huvey 06 72 46 79 39
Pour toutes informations supplémentaires, merci de contacter le presbytère de Fayence. L'accueil est ouvert habituellement le matin, du mardi au vendredi. 04 83 11 23 64 - paroisse.fayence@free.fr
Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux : Facebook et YouTube.

L'ACPF

ANCIENS COMBATTANTS DU PAYS DE FAYENCE

Une année pleine !

Après 2 ans où le coronavirus nous a empêchés d'être nombreux lors des cérémonies patriotiques et d'organiser nos habituels rendez-vous conviviaux, l'année 2022 s'est avérée plus clémente. Elle nous a permis de reprendre notre programmation habituelle.

Aussi, c'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés le 6 octobre dans la salle André Bagur à Saint-Paul en Forêt pour un repas parfaitement réussi.

De même, nous irons prochainement en covoiturage visiter à Castellane le musée de la Résistance.

Concernant les manifestations patriotiques, celles relatives à la guerre d'Algérie dont c'était le 60ème anniversaire des accords d'Evian qui y mettaient fin, ont eu un relief particulier.

C'est avec plaisir et reconnaissance que nous avons suivi toutes les expositions, conférences, rencontres organisées par la Mairie de Saint-Paul-En-Forêt à laquelle j'adresse tous mes remerciements.

Le 25 septembre, nous étions très nombreux pour rendre un hommage national et solennel aux Harkis. A cette cérémonie, des élus étaient présents en nombre : ceux de Saint-Paul en Forêt autour de leur maire Nicolas Martel, plusieurs maires du Pays de Fayence et Françoise Dumont, sénatrice du Var pour manifester l'intérêt qu'ils portaient à la cause des Harkis et de leurs familles.

Nous entrons dans une époque où les anciens combattants disparaissent peu à peu, aussi il est important d'exercer notre devoir de mémoire pour que ne soit pas oublié le sacrifice de nos aînés.

Que l'ampleur des manifestations de l'année 2022 liée au 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie donne un deuxième souffle à celles à venir.

Philippe VIZIER

Président des Anciens Combattants du Pays de Fayence

LA VIE ASSOCIATIVE

AS DÉTENTE ET LOISIRS

Après deux années compliquées du au COVID, nous avons enfin pu reprendre toutes nos activités, enfants, adultes ,seniors, gymnastique au sol, pilates, zumba adulte et ado, stretching et renforcement musculaire.

Plus de 130 licenciés au club ont repris le chemin de la salle. On a pu voir et comprendre pendant ces deux années l'importance de pratiquer une activité physique.

Chez les enfants et adolescents cela permet d'assurer une croissance harmonieuse, et un épanouissement personnel pour sa santé mentale.

Chez les adultes, elle réduit le diabète, facilite la stabilité de la pression artérielle, améliore le sommeil, lutte contre le stress. Les programmes santé pour les plus de 60 ans améliore le processus de vieillissement et protège contre la perte d'autonomie.

On peut s'inscrire toute l'année aux cours adultes sur st Paul en forêt : le lundi 19h pilates, le mardi 19h zumba, le jeudi 9h à 10h30 pilates, stretching et relaxation.

Le mardi à Bagnols-en-Forêt à 9h pilates sur gros ballon, 10h Pilates. Pour les enfants de 3 ans à 15 ans, téléphoner pour les inscriptions suivant le reste de place (le lundi, mardi, et mercredi).

Le club est agréé jeunesse et sport, label club santé.

Bureau :

présidente Alexandra DUC , trésorière Sabrina FRANGEUL ,
secrétaire Chantal PELLERIN.

**Pour tous renseignements complémentaire contacter
l'éducatrice Christine COUCAUD : 0664724713**

Le club remercie la mairie pour la mis à disposition de la salle communale à côté des pompiers.



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSP TIR

Association Sportive Saint-Pauloise de Tir

Créée en 1974, l'association a atteint cette année le chiffre record de 612 tireurs dans les deux domaines : Tir et Ball Trap soit une progression de 20.

Le stand est ouvert le lundi, mardi et vendredi matin de 09h00 à 11h30, le mercredi de 14h00 à 17h30, le samedi matin de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le dimanche matin de 9h00 à 12h00.

Des armes sont mises à disposition uniquement le samedi et le dimanche matin.

Pour le Ball trap ouverture uniquement le dimanche matin de 9h00 à 12h00. Les jours de semaine, le club est ouvert uniquement pour les licenciés possédant leurs propres armes.

Par rapport à l'année précédente, nous avons repris les compétitions avec des résultats encourageants. Nous avons de plus en plus de tireurs saint Paulois.

Le tir est une discipline qui nécessite rigueur et concentration, c'est une école de contrôle, de respect de soi et des autres. Pour la pratique du tir, l'âge minimum est de 8 ans, quant au Ball trap l'âge est de 12 ans.

L'équipe dirigeante se tient à votre disposition pour vous renseigner sur nos activités et les modalités d'adhésion.

Le Président : Jérôme Blainville 06 80 24 81 37

Le Vice-président : Richard Jacquel 06 81 90 42 27

Le Trésorier : Erik Dhuschene 06 74 58 25 88

Le Secrétaire intérim : Ange Martinez 06 85 64 80 00



LA VIE ASSOCIATIVE



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale a pour objectif de resserrer chaque jour les liens qui unissent les sapeurs-pompiers par l'organisation de manifestations familiales et cela depuis plus de 35 ans maintenant.

Les Sapeurs-Pompiers de Saint Paul en Forêt souhaitent que cette fin d'année soit joyeuse afin de pouvoir partager des moments de convivialité avec les Saint-Paulois et Saint-Pauloise.

L'année 2022 a été une année qui a battu des records sur les incendies et la sécheresse en France. Elle a nécessité une mise en place d'importants dispositifs préventifs sur tout le territoire national, mais grâce à l'implication de tous les Sapeurs-Pompiers, nous avons réussi à protéger nos forêts ainsi que la population.

Malheureusement toutes les forêts en France ont subi des dégâts, aussi la prévention et la protection jouent un rôle essentiel tout au long de l'année, qui concerne tous les Français.

Nous rappelons qu'une garde en caserne est assurée tous les samedis, dimanches et jours fériés de 12h à 18h, et en période estivale tous les jours de 09h à 19h. Le reste du temps le personnel est en astreinte. Les Sapeurs-Pompiers sont à votre disposition pour tout renseignement (04.94.76.37.37).

Nous tenons à remercier la mairie de Saint Paul en Forêt pour la subvention qu'elle nous a accordée pour l'année 2022, elle permettra d'embellir les locaux pour l'année à venir. Si vous êtes intéressés et volontaire, le centre de secours de Saint Paul en Forêt recrute. Pour tout renseignement appeler nous.

L'amicale et tous les Sapeurs-Pompiers de Saint Paul en Forêt vous souhaitent une très bonne fin d'année 2022 et nous espérons vous rencontrer lors de notre passage pour les calendriers, qui débutera début Décembre.

Amicalement,



LA VIE ASSOCIATIVE



COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT

Les missions du CCFF sont diversifiées, avec notamment la prévention, la surveillance sous forme de patrouilles, de vigies sur des points hauts, et enfin la participation active à la lutte des Incendies. C'est la mission la plus délicate, qui suppose d'être formé, entraîné et organisé.

C'est dans ce cadre que notre effectif suit régulièrement des stages, que ce soit de secourisme, de cartographie, de radio, ou de conduite tout terrain pour pouvoir être réactif et opérationnel en cas de départ d'incendie sur la commune.

Le rôle des CCFF est donc devenu très important dans la prévention et la lutte des incendies. Nous travaillons ainsi en étroite collaboration avec le Centre de Secours de Saint Paul en Forêt, et nous remercions l'ensemble de la caserne pour l'aide apportée.

Nous avons assuré, pendant nos missions, la surveillance à la vigie du domaine de Château Grime, ainsi que des patrouilles à bord de notre 4X4 équipé pour la lutte d'incendies. Ce sont donc plus de 2000 kilomètres qui ont été parcourus sur les pistes de notre commune. Notre territoire a heureusement été épargné, et cela malgré l'état de sécheresse important dans notre région. Nous sommes ainsi fiers de nos 24 bénévoles, et nous les remercions pour leur implication et pour les efforts fournis. Notre Comité a malheureusement été endeuillé par la disparition de notre ami et Vice - Président Rémy TALLENT.

Nos pensées vont, une nouvelle fois, vers son épouse et ses enfants.

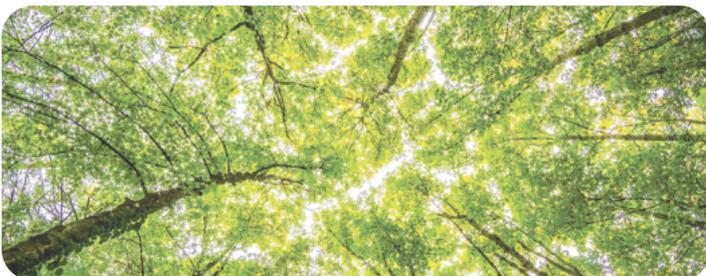
En fin de saison 2021, Monsieur le Maire lui avait remis la médaille de la Ville, pour ses 30 ans d'implication et d'action dans notre association.



Après avoir participé à la création du centre de secours de Saint Paul, il s'était investi dans le Comité pour la formation des nouveaux membres, le guidage et l'entretien mécanique de nos véhicules.

Nous espérons encore accueillir, pour l'année prochaine, de nouveaux membres. En attendant, n'oubliez pas que la prévention est une affaire de tous, et commence par le débroussaillage de son propre terrain. Un grand merci à la municipalité pour toute la confiance qu'elle nous apporte.

Le Président délégué, David TALLENT



EXPRESSION LIBRE

LE MOT DE L'OPPOSITION

Chers concitoyens, chers amis,

Après la période COVID19, l'année 2022 aura été particulièrement marquée par des difficultés économiques, sociales et climatiques.

Notre préoccupation principale d'élus aura été la défense du pouvoir d'achat. Dans un contexte d'inflation, nous avons voté contre l'augmentation de la taxe foncière +2% décidée par Monsieur le Maire et votée par la majorité. La cantine scolaire n'a pas connu d'augmentation et nous nous en réjouissons pour les familles Saint Paulaises.

Sans PLU, notre commune est victime d'une urbanisation aléatoire et exponentielle que nous déplorons ! Ceci est la conséquence d'une gestion chaotique de l'exécutif en matière d'urbanisme. Les commissions très succinctes n'ont d'intérêt que de nous présenter ce qui a déjà été décidé : en témoigne le permis de construire des 9 logements de la Chapelle décidé sans présentation ni concertation préalable.

La promesse affichée du maire (ndlr. Lettre de propagande électorale) de communiquer avec les membres de l'opposition ou avec ses administrés est inexistante à en juger l'absence totale de réunions citoyennes.

Il est enfin acquis que notre école nécessite des travaux d'agrandissement pour mieux accueillir nos écoliers ; les effectifs avoisinent 30 élèves par classe, le centre aéré n'a pas d'espace dédié sans oublier la cantine scolaire où le personnel et les élèves partagent la pause méridienne dans une ambiance assourdissante.

Suite aux manques de précipitations depuis l'hiver dernier, la sécheresse s'est installée dans le pays de Fayence. Nous saluons les services techniques de la Régie des eaux pour l'anticipation et la gestion quotidienne de la ressource qui nous aura évité des coupures d'eau.

Dans ce contexte difficile de mi-mandat, souhaitons que Saint Paul en Forêt s'inscrive enfin dans une perspective plus ambitieuse et à l'écoute de ses concitoyens.

À vous tous chers Saint-Paulaises et chers Saint-Paulois, nous vous souhaitons une très belle année 2023.



Yannick
Blévin



Sandrine
Troplent



Bruno
Delangle



Karen
Boehres

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Chers amis Saint Paulois,

C'est avec plaisir que nous reprenons la plume. L'année 2022 si particulière touche à sa fin. Nous avons tenu à vous informer sur les activités de la Commune. Pour cela, nous avons privilégié comme outils : l'application City-All (utilisé par 540 administrés), Facebook, affichage en mairie.

De plus, les adjoints sont très présents et Monsieur le Maire se rend disponible pour tout Rendez-vous. Nous remercions l'ensemble du personnel communal pour leur implication et leur professionnalisme.

Le projet d'extension du groupe scolaire constitue un projet ambitieux au regard de la modicité des ressources de la Commune. Il est donc nécessaire de générer une recette exceptionnelle. La présentation très réductrice de ce projet faite par l'opposition contient bien des erreurs et nous vous avons apporté des éléments d'information concrets permettant de rétablir la vérité.

D'autre part, en dépit de l'augmentation du taux de la taxe foncière, Saint-Paul-en-Forêt demeure dans la moyenne par rapport aux autres communes de la communauté de communes. Pour continuer à aider les familles, nous avons maintenu la gratuité des fournitures scolaires, nous n'avons pas augmenté les prix de la cantine et de la garderie. Le report volontaire de l'adoption du PLU est pour notre commune un atout, permettant de retarder la gelée de tout terrain constructible.

Le contexte est difficile, certes, mais toute notre équipe est disponible, motivée et au service de ses administrés. Nous sommes heureux de vous présenter tous nos vœux pour l'année 2023 : qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

« A l'an que ven ! Se siam pas mai, que siguen pas mens » (A l'an qui vient ! Si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins).



SAINT-PAUL-en-FORET (Var)
Restaurant DANIEL

1823 - 2023
200 ans de vie, d'histoire, d'évolution
pour bien vivre à Saint Paul en Forêt.